URSSAF

Auvergne

VIREMENT MODE D'EMPLOI
Cotisations URSSAF

Il est obligatoire :

? D'indiquer à votre banque les références bancaires de l'URSSAF d'Auvergne :

	Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Banque
RIB	15589	29100	02260090540	26	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE

IBAN	FR76 1558 9291 0002 2600 9054 026
BIC	CMBRFR2BARK

? D'indiquer les références du cotisant dans la zone "libellé du virement" (libellé 1), à partir des caractéristiques suivantes :

9	9	S	1																					B	B	B	B	B	B

Prédéfini — Code période (6 caractères) — Siret de l'établissement concerné (14 caractères)

Les "B" représentent des espaces (ou blancs) qui ne doivent en aucun cas être utilisés.

? Le code période :

Les références relatives au code période comportent : obligatoirement 6 caractères numériques : AAAAPP*

*AAAA représente l'année sur 4 caractères
* PP indique le mois, le trimestre*, selon la codification ci-contre :

Mois	Codification	Mois	Codification
Janvier	11	Juillet	31
Février	12	Août	32
Mars	13	Septembre	33
Avril	21	Octobre	41
Mai	22	Novembre	42
Juin	23	Décembre	43

* CODIFICATION des TRIMESTRES : 10 (1er trimestre), 20 (2e trimestre), 30 (3e trimestre), 40 (4e trimestre)

Exemple : Janvier 2008 : 0811
1er trimestre 2008 : 0810

? Le code SIRET :

Il est composé obligatoirement de 14 caractères.

? D'indiquer la dénomination du travailleur indépendant en libellé 2.

Urssaf Auvergne
Pour nous contacter :
www.urssaf.fr (rubrique Contacts)